

Tarifs municipaux 2024

SOMMAIRE

1.	Occupation du domaine public	2
	STATIONNEMENT	2
	DROITS DES PLACES DES COMMERÇANTS AMBULANTS	2
	MARCHÉS THÉMATIQUES, BROCANTES, AUTRES TYPES D'ANIMATION	2
	TERRASSES, ÉTALAGES DEVANT LES COMMERCES	2
	OCCUPATION TEMPORAIRE ET SUPERFICIELLE DU DOMAINE PUBLIC	3
2.	. Cimetières	4
3.	. Travaux en régie	5
4.	. Location de salles communales	6
	SALLE DES FÊTES DE LANVALLAY	7
	SALLE DES FÊTES DE TRESSAINT	7
	SALLE SAINT-JAMES	7
	SALLE DES CHAIS	8
	SALLE DU VERGER	8
	SALLE OMNISPORTS	8
5.	. Location de matériel et mobiliers extérieurs	9
6.	. Reproduction de documents	10
7.	Service enfance	11
	TEMPS MÉRIDIEN	11
	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	11
	TRANSPORT	12
	ACCUEIL VACANCES ET MERCREDI	12
	PÉNALITÉS	12
8.	. Service jeunesse	13
	ADHÉSION AU SERVICE	13
	ACTIVITÉS	12

Publié le

ID: 022-212201180-20231117-20231105-DE

1. Occupation du domaine public

STATIONNEMENT

Location emplacement des places de parking du port

Désignation	Tarif unitaire
Emplacement annuel	150,00 €
Non restitution ou perte de la télécommande de la barrière	50,00 €

DROITS DES PLACES DES COMMERÇANTS AMBULANTS

Désignation	Fréquence	Tarif
Commerçants réguliers	Trimestrielle	25,00 €
Sans électricité	Annuelle	80,00 €
Commerçants réguliers Avec électricité	Trimestrielle	35,00 €
	Annuelle	100,00 €
Commerçants occasionnels		30,00 €
Associations		Gratuité

A noter : Calcul proratisé au 1er mois civil plein

MARCHÉS THÉMATIQUES, BROCANTES, AUTRES TYPES D'ANIMATION

Désignation	Tarif
Forfait par emplacement Dû par l'organisateur de l'évènement	5,00 €
Commerçants réguliers	Gratuité

TERRASSES, ÉTALAGES DEVANT LES COMMERCES

Désignation	Période	Unité	Tarif
Torrance	Année civile	M²	8,00 €
Terrasses	Trimestre glissant	M²	3,00 €
Etalage / Présentoir	Année	MI	5,00 €

Publié le

ID: 022-212201180-20231117-20231105-DE

OCCUPATION TEMPORAIRE ET SUPERFICIELLE DU DOMAINE PUBLIC

Échafaudages- palissades- dépôt de matériaux - bennes dans toutes les voies ouvertes à la circulation...

Désignation	Tarif unitaire	
Droit fixe	25,00 €	
Jusqu'à 2 mois	0,50 € / ml / jour	
Plus de 2 mois	0,70 € / ml / jour	

Sont exemptés de redevance :

- Les travaux pour équipements publics (hors bâtiments de l'Etat, de la Région ou Département).
- 2. Les échafaudages suspendus sans emprise au sol.
- 3. Les occupations pour une journée seulement.
- 4. Les occupations dans les voies privées ouvertes à la circulation publique où le sol appartient au maître d'ouvrage.
- 5. Les occupations pour la construction ou la rénovation d'immeubles locatifs sociaux.
- 6. Les occupations pour travaux, là où un droit d'occupation commerciale a déjà été émis sur le même site.
- 7. Les occupations pour travaux, pour lesquels un projet urbain partenarial a été élaboré entre le promoteur et la Ville.

2. Cimetières

Désignation	Durée	Surface	Tarif
Apposition plaque jardin du souvenir	30 ans		Gratuité
Dépôt de cercueil ou urne au caveau provisoire	Délais règlementaire		Gratuité
Concession Carré des anges	15, 30 ou 50 ans		Gratuité
	15 ans	76,80 € x 2,5m²	192,00 €
Concession	30 ans	116,40 € x 2,5m²	291,00 €
	50 ans	204,00 € x 2,5m²	510,00 €
	15 ans		420,00 €
Colombarium	30 ans		720,00 €
	15 ans		120,00 €
Cavurne	30 ans		210,00 €
Vacation funéraire			25,00 €

A noter : répartition des recettes des concessions : 2/3 commune et 1/3 CCAS.

3. Travaux en régie

Réalisation de travaux par les services techniques municipaux

	Désignation	Tarif
A. Création d'un bateau de trottoir (« entrée charretière ») : 6ml		
Al – Revêtement de trottoir	A1-1 : équivalent à un forfait de 10m²	500,00 €
enrobé (matériaux bitumineux)	A1-2 : par 10m² supplémentaires	200,00 €
A2 – Revêtement de trottoir	A2-1 : équivalent à un forfait de 10m²	300,00 €
stabilisé (GNT et sable)	A2-2 : par 10m² supplémentaires	300,00 €
B. Réalisation d'un revêteme	ent enrobé au droit d'un bateau existant	
B1 – pour une surface maxim	ale de 10m²	170,00 €
B2 – par surface de 10m² sup	plémentaires	170,00 €
C. Réalisation d'un busage d	le fossé (PEHD annelé) pour une propriété privée	
C1 – pour une longueur de 6	ml	320,00 €
C2 – réalisation d'une (1) tête Sauf contraintes de sécurité qui nécessitent un ouvrage p	50,00€	
C3 – par mètre supplémentaire (1ml) En fonction des contraintes techniques ou particularités de la demande		54,00 €
D. Réalisation d'un branche	ment d'eaux pluviales au réseau public	
D1 – forfait pour une longueu	r ≤8 ml	850,00 €
D2 – par mètre supplémentaire		140,00 €
E. Fourniture et pose d'une g	argouille de raccordement des eaux pluviales au co	niveau
El – pour une traversée de tra	ottoir – Forfait	70,00 €
E2 – pour tout autre cas de figure par mètre linéaire		20,00 €
F. Main d'œuvre : temps pas A, B, C, D et E)	sé pour une intervention par les agents du Service T	echnique (hors
F1 – coût horaire – Forfait (1h)		40,00 €
•	allée par les agents du Service Technique : Equipemo use béton, tête d'aqueduc préfabriqué)	ents, matériels
G1 – prix coûtant (prix fixé sel	on la facture du fournisseur)	

4. Location de salles communales

Rappel du règlement des salles

Les tarifs sont fixés chaque année par le Conseil Municipal pour une application du 1^{er} janvier au 31 décembre. En cas de réservation antérieure au 1^{er} janvier, une réévaluation du solde sera effectuée afin d'appliquer le tarif en vigueur à la date d'utilisation.

<u>Cas de gratuité</u>

L'occupation des salles est gratuite pour :

- Les manifestations organisées par le Conseil municipal ou/et les services municipaux de LANVALLAY,
- Les manifestations organisées par le CCAS et l'EHPAD Louis Gautier de LANVALLAY,
- Les manifestations de Dinan Agglomération,
- Les associations ayant leur siège social sur le territoire de la commune de LANVALLAY pour leurs réunions de fonctionnement (assemblée générale, bureau, information publique...) ou dans le cadre de leurs activités culturelles et sportives ayant un caractère répétitif (cours...) ouverts au public,
- Les associations ayant leur siège social sur le territoire de la commune de LANVALLAY pour une manifestation organisée, moyennant une contribution financière des participants telle que les bals ou loto, dans la limite d'une date par an.

Cautions et arrhes et applicables à toutes les salles

	Tarif	
Cautions LOCATIONS SALLES	Caution DOMMAGE : Biens dégradés ou disparus Si intervention d'un artisan → choix du prestataire par la charge de la commune et facturation au preneur	200,00 €
SALLES	Caution REMISE EN ETAT : Nettoyage des locaux	100,00 €
Perte de clef		40,00 €
Arrhes (arrondi à la dizaine d'euro supérieure)		30,00 % du devis

Remplacement vaisselle et ustensiles de cuisine cassés ou disparus

Tarifs appliqués dans le cadre de la caution DOMMAGE

Désignation	Montant
Assiette plate, creuse, à dessert	2,00€
Ramequin	2,00 €
Bol à déjeuner	2,00 €
Tasse à chocolat	2,00 €
Tasse à café	2,00 €
Verre pied Régence	3,00 €
Coupe champagne	2,50 €
Percolateur 10 L et 15 L	Réparation
Percolatear to Let 15 L	sur devis
Couteau	2,00 €

Petite cuillère	2,00 €
Fourchette, grande cuillère	2,00 €
Cuillères à servir	5,00 €
Louche Ø 14 cm	15,00 €
Plat ovale inox 60 x 27 cm	10,00 €
Verseuse INOX	17,00 €
Pichet à vin	2,00 €
Corbeille à pain plastique ou INOX	5,00 €
Plateau de service	5,00 €

SALLE DES FÊTES DE LANVALLAY

- > Vaisselle et ustensiles de cuisine compris dans la location de la salle
- > Pas de location aux particuliers en 2024

Désignation	Associations communales ou Partenaires	Associations Extérieures
Location activités annuelles		Ø
Vente à caractère commercial		Ø
Location semaine 1 jour De 9H00 J à 9H00 J+1	Gratuité	450,00 €
Location week-end 3 jours Du vendredi 9H00 au lundi 9H00		550,00 €

SALLE DES FÊTES DE TRESSAINT

> Vaisselle et ustensiles de cuisine compris dans la location de la salle

Désignation	Personnes Privées Commune	Personnes Privées Hors Commune	Associations communales ou Partenaires	Associations Extérieures
Location activités annuelles	Ø	Ø		Ø
Vente à caractère commercial	Ø	Ø		Ø
Location semaine 1 jour De 9H00 J à 9H00 J+1	165,00 €	Ø	Gratuité	275,00 €
Location week-end 3 jours Du vendredi 9H au lundi 9H	330,00 €	Ø		440,00 €
Café après obsèques	Gratuité		Ø	Ø

SALLE SAINT-JAMES

- Location uniquement en journée (pas de soirée)
- > Possibilité de louer sans la cuisine
- > Vaisselle et ustensiles de cuisine compris dans la location avec la cuisine

Désignation	Personnes Privées Commune	Personnes Privées Hors Commune	Associations communales ou Partenaires	Associations Extérieures
Location activités annuelles	Ø	Ø		Ø
Vente à caractère commercial	Ø	Ø		Ø
Location semaine 1 jour De 9H00 J 20H00 J	110,00 €	Ø	Gratuité	110,00 €
Location semaine 1 jour Sans accès à la cuisine De 9H00 J 20H00 J	66,00 €	Ø		110,00 €
Café après obsèques	Gratuité		Ø	Ø

Publié le

ID: 022-212201180-20231117-20231105-DE

SALLE DES CHAIS

> Location uniquement en journée (pas de soirée)

Désignation	Associations communales ou Partenaires	Associations Extérieures
Location activités annuelles		Ø
Vente à caractère commercial	Gratuité	Ø
Location semaine 1 jour		110.00 €
De 9H00 J à 9H00 J+1		110,00 €

SALLE DU VERGER

Désignation	Personnes Privées Commune	Personnes Privées Hors Commune	Associations communales ou Partenaires	Associations Extérieures
Location activités annuelles	Ø	Ø	Cratuitá	Ø
Location semaine 1 jour De 9H00 J à 9H00 J+1	50,00 €	Ø	Gratuité	110,00 €
Café après obsèques	Gratuité		Ø	Ø

SALLE OMNISPORTS

Désignation	Personnes Privées	Associations	Associations	Etablissements
	Commune ou hors	Communales ou	Extérieures,	scolaires hors
	commune	Partenaires	commerçant	commune
Usage sportif	50,00 € / ½ journée 85,00 € / jour	Gratuité	50,00 € / ½ journée 85,00 € / jour	13,00 € / heure

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID: 022-212201180-20231117-20231105-DE

5. Location de matériel et mobiliers extérieurs

- > A venir récupérer au Centre technique municipal ou livré sur place
- > Pas de locations aux particuliers

Désignation	Associations Communales ou Partenaires
Barnum	
Présence obligatoire d'un élu ou un agent des services	
techniques pour le montage	
Barrières de chantier	Gratuité
Tables	
Chaises	
Bancs	

Publié le

ID: 022-212201180-20231117-20231105-DE

6. Reproduction de documents

- > A l'accueil de la mairie.
- > Uniquement en noir et blanc

Désignation	Associations communales	Particuliers Autres
Photocopie A4 recto	0	0,20 €
Photocopie A4 recto / verso	Gratuité	0,40 €
Photocopie A3 recto	(Dans la limite du raisonnable)	0,40 €
Photocopie A3 recto / verso	raisorinable)	0,80 €

7. Service enfance

Pour les services enfance et jeunesse, conformément à la politique sociale de la commune, les tarifs sont adaptés aux revenus des foyers. Chacune des 6 tranches tarifaire correspond à une tranche du quotient familial.

TEMPS MÉRIDIEN

Tranche	Quotient familial	Prix du repas
Tranche 1	0 à 700	1,00 €
Tranche 2	701 à 1000	1,00 €
Tranche 3	1001 à 1200	3,50 €
Tranche 4	1201 à 1500	3,75 €
Tranche 5	1501 à 2000	3,90 €
Tranche 6	+ de 2000	3,95 €

<u>Tarification des repas adultes :</u>

Repas adulte	Prix du repas
Agents ou enseignant de la commune	6,20 €
Autre adulte intervenant extérieur	10,00 €

Cas de gratuité pour les repas adultes :

- > Repas agent/formateur de la commune,
- > Plateau repas pour réunion de travail agent/élu en mairie,
- > Stagiaires étudiants de l'école ou des services communaux, si non rémunéré, ni indemnisé,
- Cas réglementaires pour les agents en responsabilité d'enfants pendant le temps méridien.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tranche	Quotient Familial	Accueil Matin	Accueil Soir	Accueil Journée
Tranche 1	0 à 700	1,10 €	1,70 €	2,30 €
Tranche 2	701 à 1000	1,75 €	2,30 €	3,20 €
Tranche 3	1001 à 1200	1,90 €	2,60 €	3,50 €
Tranche 4	1201 à 1500	2,10 €	2,70 €	3,85 €
Tranche 5	1501 à 2000	2,30 €	3,00 €	4,20 €
Tranche 6	+ de 2000	2,40 €	3,40 €	4,70 €

Publié le

ID: 022-212201180-20231117-20231105-DE

TRANSPORT

Transport des enfants de la commune vers les écoles maternelle et élémentaire de Lanvallay **Tarifs applicables à la rentrée scolaire 2024**

	Prix
Forfait pour 1 mois	15,00 €
Occasionnel	3,00 €

ACCUEIL VACANCES ET MERCREDI

	Commune		Н	lors Commun	е	
	Quotient	1/2	Accueil	Quotient	1/2	Accueil
Tranche	Familial	Journée	Journée	Familial	Journée	Journée
Tranche 1	0 à 700	3,50 €	7,00 €	0 à 700	5,00 €	10,00 €
Tranche 2	701 à 1000	6,50 €	13,00 €	701 à 1000	8,00 €	16,00 €
Tranche 3	1001 à 1200	7,10 €	14,20 €	1001 à 1200	8,60€	17,20 €
Tranche 4	1201 à 1500	7,73 €	15,45 €	1201 à 1500	9,23 €	18,45 €
Tranche 5	1501 à 2000	8,75 €	17,50 €	1501 à 2000	10,25 €	20,50 €
Tranche 6	+ de 2000	9,50 €	19,00 €	+ de 2000	11,00 €	22,00 €
Toutes	es Après 18h, 1€ de plus		Apr	ès 18h, 1€ de p	olus	

PÉNALITÉS

Pour toutes les prestations du service Enfance :

	Si la présence de l'enfant n'a pas été annulée dans les délais	Prestation due selon tarification QF		
Pénalités :	Si l'enfant est présent alors qu'il n'était pas inscrit.	+ 1.50 € sur le tarif		
	Par 1/4 heure de retard après 19h	+5 € sur le tarif		

8. Service jeunesse

ADHÉSION AU SERVICE

Adhésion	Annuelle	1/2 année		
Commune	15,00 €	7,50 €		
Hors Commune	20,00 €	10,00 €		

A noter : Cotisation des élèves de 6ème : 5 €

ACTIVITÉS

		Activité								
Tran che	Quotient familial	A	В	C	D	E	F	G	н	-
1	0 à 700	2,00€	3,60 €	5,70 €	8,00 €	10,00 €	14,00 €	16,00 €	21,00 €	30,00 €
2	701 à 1000	2,00 €	4,60 €	6,70 €	9,50 €	12,00 €	16,00 €	19,00 €	24,00 €	35,00 €
3	1001 à 1200	2,00€	4,80 €	6,90 €	10,00 €	13,00 €	17,00 €	20,50 €	25,50 €	37,50 €
4	1201 à 1500	2,00€	5,00€	7,10 €	10,50 €	14,00 €	18,00 €	22,00 €	27,00 €	40,00 €
5	1501 à 2000	2,00€	5,10 €	7,20 €	11,00 €	15,00 €	19,00 €	23,50 €	28,50 €	42,50 €
6	> 2000	2,00€	5,20 €	7,30 €	12,00 €	16,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €	45,00 €